

Lettre ouverte aux candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin en Dordogne

Mesdames et Messieurs les candidats,

Vous avez décidé de soumettre votre candidature aux suffrages des électrices et des électeurs périgourdiens à l'occasion des élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin prochains.

Saluant votre engagement, je souhaite par la présente recueillir votre opinion sur un certain nombre de dossiers et de projets structurants qui concernent l'aménagement du territoire de notre département.

Certains d'entre eux relèvent directement de la compétence de l'Etat, d'autres sont mis en œuvre par le Conseil départemental. Tous revêtent une importance capitale pour développer l'attractivité de la Dordogne et améliorer le quotidien des Périgourdiens.

C'est pourquoi il me semble utile que nos concitoyens puissent connaître votre position sur ces différents sujets.

- Depuis 2015, le budget consacré par le Conseil départemental à l'action sociale augmente de près de 5% par an (soit une hausse en volume annuel d'environ 11 millions d'euros). Au fil des années, le reste à charge dont s'acquitte le Département s'accroît inexorablement, l'Etat ne compensant qu'une petite part du financement des allocations telles que le RSA ou l'APA, qui relève pourtant de la solidarité nationale. Le montant non compensé atteint ainsi les 640 millions d'euros pour la période comprise entre 2005 et 2020 ! En tant que législateur, vous engagez-vous à agir de façon résolue afin de corriger ce déséquilibre ?
☐ Oui ☐ Non
- Le Président de la République a annoncé son intention d'instituer le Conseiller territorial, élu bicéphale qui siégerait à la fois au Conseil Régional et au Conseil départemental. Une telle réforme accroîtrait inévitablement l'éloignement entre les élus locaux et la population. Y êtes-vous :
☐ Favorable ☐ Défavorable
- Au-delà, êtes-vous favorable ou défavorable au maintien des Départements comme collectivités en charge de la vie quotidienne de nos concitoyens, aux côtés des communes ?
☐ Favorable ☐ Défavorable
- En matière de désenclavement routier, êtes-vous favorable à la modernisation de la Route Nationale 21 (RN 21) à travers :
 - La mise à deux fois deux voies ?
☐ Oui ☐ Non
 - La création de créniaux de dépassement supplémentaires ?
☐ Oui ☐ Non
- En cas d'élection, interviendrez-vous auprès de l'Etat afin de soutenir le projet de contournement à l'est de l'agglomération de Périgueux afin de relier la RN21 au nord-est de Périgueux à l'autoroute A89 ?
☐ Oui ☐ Non
- Soutenez-vous les projets de contournements routiers en cours ou bien à l'étude réalisés par le Conseil départemental de la Dordogne pour améliorer la sécurité des usagers et fluidifier le trafic :
 - à Bourdeilles ? ☐ Oui ☐ Non
 - à Campagne ? ☐ Oui ☐ Non

- Soutenez-vous la création de la déviation de Beynac pour les véhicules motorisés assortie d'une voie verte pour les deux roues et les piétons ?
☐ Oui ☐ Non
- Soutenez-vous l'achèvement de la déviation au nord de Sarlat ?
☐ Oui ☐ Non
- Soutenez-vous la remise à l'étude de la création d'une voie parallèle à la départementale D660 en rive gauche de la Dordogne, entre Couze et Bergerac ?
☐ Oui ☐ Non
- Êtes-vous prêt à défendre, à l'Assemblée Nationale, des mesures fortes afin de garantir l'installation de médecins dans les zones rurales et d'assurer la qualité et la réactivité des services hospitaliers en Dordogne ?
☐ Oui ☐ Non
- Êtes-vous favorable dans cette perspective, au déconventionnement des médecins qui s'installeraient dans des zones sur-dotées ?
☐ Oui ☐ Non
- Appuierez-vous, en complément de cette action nationale, les projets d'extension du Centre départemental de santé, fonctionnant grâce au recrutement de médecins salariés par le Conseil départemental, sur plusieurs secteurs de Dordogne où la désertification médicale s'intensifie ?
☐ Oui ☐ Non
- Apporterez-vous votre soutien au projet écologique, économique, sportif et touristique, de réalisation d'un parcours d'eaux vives à Bergerac ?
☐ Oui ☐ Non
- Apporterez-vous votre soutien à la création d'un centre nautique départemental à Sarlat, en Périgord Noir ?
☐ Oui ☐ Non
- Partagez-vous l'idée d'associer étroitement les fédérations départementales de pêche et de chasse aux actions de protection de la biodiversité, aux côtés des associations environnementales, comme le fait le Département sur de nombreuses initiatives partagées ?
☐ Oui ☐ Non
- Êtes-vous favorable à un projet de stockage d'eau pendant la période hivernale qui permettrait, sur le modèle du barrage de Miallet, de soutenir le débit de l'étiage de l'Isle, de favoriser la biodiversité, de développer l'agriculture et les loisirs nautiques ?
☐ Oui ☐ Non
- Soutiendrez-vous activement le développement de l'apprentissage de la langue et de la culture occitanes au sein de l'école de la République ?
☐ Oui ☐ Non

Je vous remercie pour l'intérêt que vous accorderez à ce courrier et pour les réponses que vous voudrez bien me faire parvenir **d'ici le jeudi 2 juin 2022**. Je les rendrai ensuite publiques.

Je vous prie de bien vouloir croire, Mesdames et Messieurs les candidats, à l'expression de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

Germinal PEIRO